

Joseph Porphyre PINCHON

Extraits de son livret militaire

Ce livret matricule d'officier (au nom d'Émile Joseph Pinchon) est conservé au Service Historique de l'Armée de Terre, à Vincennes, sous la référence 5 Ye n° 146 364.

L'ouverture du livret s'est effectuée à Compiègne le 14 avril 1921. Les inscriptions consignées dans ce livret, pour la période du 12.11.1916 au 17.10.1922, sont certifiées conformes par le major du 54^{ème} R.I., à Compiègne, le 24 octobre 1922.

Recrutement :

Service armé de la classe 1891 de la subdivision de la Seine 6 B^{eau} ; canton du 9 Aut ½ 156.

Signalement :

Cheveux châains, front large, nez large, visage large ; taille 1,78 m.

Désignation des différents corps, positions diverses, écoles, missions, où l'officier a servi :

- Incorporé au 54^{ème} R.I. à compter du 14 novembre 1892.
- Arrivé au corps et soldat de 2^{ème} classe le 14 novembre 1892.
- Passé le 20 mars 1894 à la 20^{ème} section de secrétaires d'état-major et du recrutement à compter du 20 mars 1894.
- Envoyé dans la disponibilité le 24 septembre 1895.
- Passé dans la réserve de l'armée active le 1^{er} novembre 1895.
- Venu par changement de domicile dans la subdivision de Compiègne le 15 janvier 1897.
- Passé au régiment d'infanterie par application de la dépêche ministérielle du 2 avril 1898.
- Passé dans l'armée territoriale du 1^{er} novembre 1905 et affecté au 13^{ème} R.I.T.
- Rappelé à l'activité par décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914.
- Arrivé au corps le 1^{er} décembre 1914. Caporal le dit jour.
- Mis en subsistance au 13^{ème} régiment d'artillerie P.H.R. pour être affecté à la section de camouflage le 17 février 1915.
- Affecté au 13^{ème} régiment d'artillerie service de camouflage par décision n° 9806 du G.Q.G. en date du 14 août 1915.
- Nommé maréchal des logis le 25 septembre 1915.

- Reversé au 13^{ème} R.I.T. à la date du 12 novembre 1916 et promu sous-lieutenant de territoriale à T.T. et pour la durée de la guerre dans les conditions fixées par le décret du 2 janvier 1915 et détaché à la section de camouflage (1^{er} génie). Décision du général commandant en chef 12 novembre 1916 n° 9628.
- Nommé à la même date commandant des sections de camouflages pour l'armée d'Orient.
- Rapatrié après 22 mois de séjour en Orient et affecté à la section de camouflages de Fontainebleau (D.C.A.) par décision de M. le ministre de la guerre en date du 22 octobre 1918 n° 19.764 c/1.
- Mis en congé illimité de démobilisation le 3 février 1919 par le D.D. du 102^{ème} R.I. annexe du Grand Palais à Paris.
- Se retire à Paris 6 rue Aumont-Thiéville.
- Promu sous-lieutenant de territoriale à T.M. décret du 9 novembre 1920. J.O. du 14 novembre 1920 rang du 21 juillet 1918.
- Rayé des cadres par décret ministériel du 28 septembre 1922 et placé dans la position d'officier honoraire par décision ministérielle du 28 septembre 1922. Note ministérielle n° 13.148 3/7 du 17 octobre 1922.

Campagnes :

Contre l'Allemagne : du 1^{er} décembre 1914 au 3 février 1919 ; 4 ans 2 mois 2 jours.

Décorations :

Chevalier de la Légion d'honneur (décret du 1^{er} février 1921).

Date et motif de la cessation de service :

17 octobre 1922 (rayé des cadres).